

INFO VITI-OENO 13

**Informations et Conseils collectifs
pour le Vignoble des Bouches-du-Rhône**

17 Avril 2019



EN BREF...

Phénologie : proche de 2018, 10 jours de retard environ par rapport à 2017.

Mildiou : rares 1ères contaminations possibles en zone précoce. Foyers primaires à rechercher à partir du 25 avril en zone précoce.

Oïdium : cas des parcelles sensibles précoces.

Vers de la grappe : vol en cours, 1ères pontes en secteur précoce.

POINT CLIMATIQUE (CIRAME) ET PHENOLOGIQUE



B : Bourgeon dans le coton



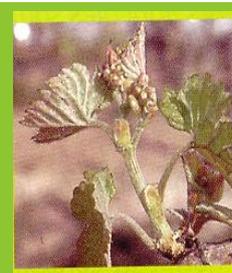
C : Pointe verte



D : Eclatement des bourgeons



E : 2 à 3 feuilles étalées



F : 5 à 6 feuilles étalées

Observations 15/16 avril	Zone très précoce et Zone précoce	Zone tardive
Exemples	Pourtour de l'étang de Berre, Cassis, Arles, Tarascon, Noves, St Rémy de Provence, Eyguières, Pélissanne, Lambesc	Venelles, Eguilles, St Cannat, le Puy Ste Réparate, Trets, Rousset, Rognes, Lambesc, Puyloubier, Eygalières
Stades observés	D à F, avec 3/4 feuilles étalées majoritaire	A à E, avec B/C majoritaire

La phénologie de 2019 reste à ce jour celle d'une année normale, proche de 2018 et avec une dizaine de jours de retard par rapport à 2017. La pluviométrie du mois d'avril est à ce jour comprise entre 0.5 (Arles) et 1.1 (Puyloubier) fois la pluviométrie d'un mois d'avril, selon les postes météo.

Des problèmes de débourrement sont ponctuellement observés sur grenache. Ils sont probablement liés à des défauts de mises en réserve en 2018, année atypique (mildiou, charge, climatologie...)

Les températures négatives enregistrées entre fin mars et le 5 avril ont provoqué localement des dégâts dans des plantiers mais aussi parfois sur quelques bourgeons dans des vignes établies (Puyricard, Rognes, St Cannat, Miramas, Sainte Victoire, Lançon, Lambesc...), voir très localement de forts dégâts (Orgon,...).



Dans les zones gélives, mettre en œuvre toutes les actions permettant de diminuer l'humidité et d'augmenter la ventilation au niveau des bourgeons :

- Tondre à ras les parcelles enherbées et les bordures,
- Si une gelée est annoncée dans les 48H, éviter de travailler les sols. En effet, l'évaporation de l'eau contenue dans la partie travaillée peut augmenter l'humidité localement et aggraver les risques de gel.

EXCORIOSE

Pour les rares parcelles atteintes en zone tardive, qui ne sont pas au stade E, des contaminations par l'excoriose sont encore possibles en cas de période humide.

Pour la stratégie de protection, voir les derniers bulletins (19 mars et 3 avril)

MILDIOU (supplément guide des vignobles 2018/2019 p 14 à 18 + tableau)

OBSERVATIONS

La modélisation indiquait un risque faible à moyen (Berre, Cassis) en sortie d'hiver. Les pluies du 2/3, 5 au 7 et 10/11 avril ont provoqué une augmentation des valeurs de l'EPI de 3 à 10 points selon les postes météo.

Tableau récapitulatif des pluies du 2 au 11 avril (CIRAME) :

Pluie mm	Arles	Les Baux de Pce	St Rémy	Eyguières	Lambesc	Port de Bouc	Berre	Le Puy Ste Rép	Puylobier	Cassis
2-avr	0,2	1,0	1,5	0,6	0,2	0,2	0,4	1,0	4,5	4,5
3-avr	16,8	22,0	29,5	22,8	31,2	34,4	24,0	25,0	30,0	17,0
5-avr	2,6	-	-	-	-	3,6	0,4	-	-	-
6-avr	12,6	9,5	11,5	17,6	12,0	19,0	21,0	6,0	17,0	25,0
7-avr	-	-	1,0	-	-	-	5,0	1,0	7,0	4,5
10-avr	-	-	-	-	0,2	-	0,2	2,0	12,5	8,0
11-avr	-	-	-	-	5,4	3,0	5,6	7,0	1,0	11,0

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- la présence d'organes verts dès le stade « pointe verte » (semis de pépins compris)
- la présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- des températures supérieures à 10°C.

Les pluies des 2/3, 5 au 7 et 10/11 avril ont pu entraîner des contaminations de faible intensité. Les températures en revanche étaient souvent limitantes hormis sur Cassis.

Ces contaminations ne concernent que les parcelles où la végétation était réceptive (présence d'organes verts) : généralement les secteurs très précoces et précoces; et très rarement des parcelles médianes (cas particuliers des cépages précoces, complants...). Les foyers primaires seront à rechercher à partir du 25 avril.

Le risque reste faible à nul jusqu'à l'apparition des foyers primaires.

Attention : Les foyers primaires sont difficilement décelables, ils sont observables en général sur les feuilles présentes au sol au moment des pluies (sous la forme de semis de pépin, pampres ou sagattes) et plus rarement directement sur les coursons.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE LE MILDIOU (PAS D'ALTERNATIVE)

Cas général : Pas de traitement anti-mildiou avant la découverte de foyers primaires

Cas particulier dans les secteurs où des contaminations ont pu être possibles :

Pour les parcelles sensibles en secteur précoce (présence de mildiou chaque année), difficiles d'accès après une pluie, et les exploitations n'ayant pas une capacité d'intervention rapide, une première intervention pourra être envisagée avant des pluies importantes annoncées à partir du 25 avril. En l'absence de pluie annoncée, cette intervention sera repoussée.

Exemples de spécialités utilisables : Privilégier les spécialités pénétrantes (exemple Amaline Flo, zoxamide + cuivre 2.8l/ha) ou systémiques (exemple Sillage, fosétyl + métirame, 4 kg/ha).



Viticulture biologique : dose de cuivre de 600 à 800 g/ha pour les parcelles sensibles; 300 à 600g/ha pour les parcelles moyennement sensibles. Exemple : Champ Flo Ampli homologué à 2l/ha pour 720g/ha de cuivre (soit 1.67l/ha de produit commercial pour 600g/ha de cuivre métal).

PROPHYLAXIE

Maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limitez au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,

OIDIUM (Guide 2018/2019 p 20 à 22 + tableau supplément 2019)

OBSERVATIONS

Les premiers drapeaux sont observés cette semaine dans une parcelle de Carignan précoce à Tarascon.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE L'OIDIUM (PAS D'ALTERNATIVE)



Cas des parcelles à drapeaux ou parcelles dites « sensibles » : se référer aux observations que vous avez pu faire en 2018 dans la parcelle. Plusieurs stratégies sont alors possibles (cf. tableau ci dessous).

Pour ces premiers traitements, privilégier :

- Les IDM ex IBS (exemple fenbuconazole : Karamat Pro à 1.5l/ha – AMM Black rot),
-  Ou le soufre mouillable à 10kg/ha de soufre pur (exemple : Thiovit jet microbilles à 12.5kg/ha) en viticulture biologique

Cas des parcelles à drapeaux et des cépages sensibles :

Parcelles à drapeaux Moins d'un drapeau /cep en 2018 ↓	Parcelles à drapeaux Plus d'un drapeau /cep en 2018 ↓	Cépages sensibles avec des attaques importantes en 2018 ↓
1 traitement	2 traitements	1 traitement
Stade 5-6 feuilles étalées	<ul style="list-style-type: none"> • Stade 2 à 4 feuilles étalées • Renouvellement 8 jours après 	Stade 5-6 feuilles étalées

Remarque : Le stade de traitement 5-6 feuilles étalées correspond à un stade où les pousses les plus tardives sont au moins au stade 2/3 feuilles étalées (réceptives aux traitements).

MESURES ALTERNATIVES

A l'heure actuelle, il n'existe pas d'alternatives suffisamment efficaces aux produits classiques. Certains produits alternatifs peuvent être envisagés à des périodes bien précises et en complément de produits classiques.

BLACK ROT (Guide 2018/2019 p 22 à 24 + tableau supplément 2019)

OBSERVATIONS

Cette maladie a été très rarement observée depuis 2016.

Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2/3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C.

STRATEGIE

Les pluies du 10/11 avril ont pu provoquer très localement des contaminations. Les symptômes seraient à rechercher à partir de fin avril - début mai.

Dans les parcelles et les secteurs où la maladie a été absente ou bien contrôlée, aucune protection spécifique n'est à engager pour l'instant.

ERINOSE

Des premiers symptômes sont notés en secteur précoce. Il s'agit de galles boursoufflées sur la face supérieure de la feuille. L'utilisation de soufre contre l'oïdium suffit généralement à limiter l'érinose. Il est désormais trop tard en zone précoce pour intervenir spécifiquement contre cet acarien microscopique (traitement à réaliser entre les stades B et C).

VERS DE LA GRAPPE

OBSERVATIONS AU VIGNOBLE

Les vols ont démarré mi mars en zone précoce et début avril en zone tardive. Les 1ères pontes sont observées en secteur précoce cette semaine.

STRATEGIE DE PROTECTION

Pour les parcelles où les dégâts de la 3^{ème} génération 2018 étaient conséquents, il est possible d'intervenir en 1^{ère} génération.

Voir le prochain bulletin pour les périodes prévisionnelles d'intervention pour ces parcelles.

Remarque : pour certaines parcelles, les niveaux de piégeages sont élevés pour cette 1^{ère} génération. Bien que la relation entre le nombre de papillons et de chenilles ne soit pas établie, il est possible que les bilans glomérules de 1^{ère} génération indiquent la nécessité d'une intervention en 2^{ème} génération.

Votre prochain bulletin : le 2 mai 2019

Rédaction, coordination

Didier Richy : Tél. 06 30 51 44 02

Vanessa Fabreguette : Tél. 06 74 55 81 19

[Vos Infos Viti / BSV / Vidéos en un clic](#)

« La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produit phytosanitaire sous le N°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. »

Avec le financement de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

Info Viti - 17 avril 2019 - **CHAMBRE D'AGRICULTURE 13**

www.chambre-agriculture13.fr/ / www.facebook.com/agri13/ / www.youtube.com